



MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

09H00- 12H45

CONCOURS NORMAND

## LES NORMES D'ADMISSION

Par lactation, on entend soit la lactation totale, si celle-ci est inférieure à 305 jours, soit la lactation de référence dans le cas contraire. Il suffit qu'une lactation et une seule passe ces normes. Toutes les vaches doivent être en lait, pas de section de vaches tarées.

Pour les femelles en cours de 1<sup>ère</sup> lactation :

- ayant moins de 100 jours de production, la lactation qualifiante de la mère doit répondre aux normes adultes.
- ayant plus de 100 jours de production, la lactation qualifiante de la mère doit répondre aux normes adultes, ou les productions qualifiantes de la femelle doivent répondre aux normes jeunes.

ADULTES	Lait brut (Kg)	TP (‰)	TB (‰)
1 <sup>ère</sup> lactation	6.000	32	38
2 <sup>ème</sup> lactation	6.500	32	38

JEUNES	Lait brut (Kg)	TP (‰)	TB (‰)
à 100 jours	2.300	31	38

Les lactations en cours non terminées à la date du concours peuvent être qualifiantes. Le contrôle du mois de **juin 2022** sera le dernier pris en compte.

### PRIX ET SECTIONS

- Femelles en cours de 5<sup>ème</sup> lactation et plus
- Femelles en cours de 4<sup>ème</sup> lactation
- Femelles en cours de 3<sup>ème</sup> lactation
- Femelles en cours de 2<sup>ème</sup> lactation
- Femelles en cours de 1<sup>ère</sup> lactation
- Meilleure Mamelle Adulte
- Meilleure Mamelle Jeune
- Meilleure Fromagère
- Meilleure Laitière
- Meilleure Bouchère
- Challenge inter-régional

Tout animal en concours devra avoir vêlé avant 3 ans en 1<sup>ère</sup> lactation ou avant 4 ans en 2<sup>ème</sup> lactation. Ensuite, l'âge au vêlage ne sera plus pris en compte.

Chaque femelle devra également avoir vêlé depuis moins de 12 mois à la date du concours.

Chaque femelle devra avoir vêlée avant le **1er Septembre 2022 inclus**.

Les femelles sont issues de l'insémination Animale. Les éleveurs sont adhérents Service O.S.' Privilège à l'Organisme de Sélection en Race Normande et à jour de leur cotisation 2021.

Dans le cas où le nombre d'engagements serait supérieur au nombre de places disponibles, les normes d'admission pourraient être relevées à l'initiative de la Commission Concours.

La commission concours se réserve le droit de dédoubler une section et/ou de regrouper deux sections en fonction du nombre d'animaux engagés.

## RÈGLEMENT SANITAIRE

Tous les animaux retenus, titulaires et suppléants, doivent

**IBR** : Les élevages devront être qualifiés. Tous les animaux devront être contrôlés individuellement à partir du 30/08/2021

**TUBERCULOSE** : Dans le cas général, la tuberculination n'est pas à réaliser. Pour les bovins provenant d'un cheptel classé à risque vis-à-vis de la tuberculose bovine ou des départements 14, 16, 17, 19, 21, 24, 31, 40, 46, 47, 61, 64, 87, la tuberculination doit être réalisée.

**BVD** : l'animal doit bénéficier d'une garantie «Non IPI» attestée par le GDS départemental. La dernière détection d'un "IPI" au sein de l'élevage doit être supérieure à 3 mois .

Le règlement sanitaire complet sera transmis par le SPACE (par mail ou courrier) au mois d'Août.

### Meilleure Laitière

- 4 lactations terminées
- 28.000 kg de lait brut
- Synthèse lait standard par jour de vie et morphologie

## BULLETIN D'INSCRIPTION SPACE 2022

à retourner avant le vendredi 8 juillet 2022 cachet de la Poste faisant foi

à Organisme de Sélection en race Normande - 13 Rue du Gué Thibout - 61700 Domfront-en-Poiraie

ou par mail : [contact@osnormande.fr](mailto:contact@osnormande.fr)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro d'élevage : \_\_\_\_\_ Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Animal en copropriété	Nom de l'animal*	Numéro à 10 chiffres*	Date de Naissance	Date dernier vêlage	Date insémination
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					
<input type="checkbox"/>					

\* Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas prise en compte  
Préciser les noms et numéros d'élevage des copropriétaires si nécessaire